JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

L'émigration européenne

Journal de la société statistique de Paris, tome 3 (1862), p. 243-252
<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1862__3__243_0>

© Société de statistique de Paris, 1862, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

III.

L'émigration européenne.

I.

L'émigration est de tous les temps et de tous les lieux. Mais elle apparaît surtout à deux époques caractéristiques de la vie des peuples, l'enfance et la maturité. Seulement, elle se produit sous des formes essentiellement différentes, selon que les sociétés sont d'origine récente ou ancienne. Dans le premier cas, l'émigration a lieu par masses; c'est tout ou partie de la nation entière qui quitte ses foyers. Dans le

second, elle est le plus souvent isolée; c'est l'individu qui, mécontent de son sort, va demander à une nouvelle patrie des destinées meilleures.

Même entre ces deux périodes, l'émigration change plusieurs fois de caractère. Au début, c'est-à-dire, lorsque les hommes, passant de l'état de peuplade à l'état de tribu, puis de l'état de tribu à l'état de nation, cherchent vaguement le siége de leur établissement définitif, l'émigration est armée et conquérante. Le plus souvent, elle n'a d'autre cause que l'inclémence du climat ou l'infécondité relative du sol, et, par conséquent, les difficultés de la vie matérielle.

Plus tard, lorsque les sociétés se sont assises, mais sans avoir encore trouvé la forme du gouvernement la plus conforme à leur génie, on voit apparaître les émigrations politiques. Fuyant les persécutions du parti vainqueur ou refusant d'accepter son autorité, le parti vaincu se frappe volontairement d'ostracisme pour aller fonder au loin des colonies où revivra, et quelquefois avec un éclat tout nouveau, le génie de la mère-patrie.

A l'époque où la démocratie illimitée a fait place à des institutions politiques fondées sur le principe d'autorité, les réactions violentes s'arrêtent, et avec elles finit le mouvement des grandes expatriations. Dans cette période relativement heureuse, les peuples s'emparent profondément, par le travail, du sol dont ils ont pris possession. Les arts de la paix et de la civilisation commencent à fleurir; les forces productives du pays s'organisent; les relations internationales se forment, et l'échange s'établit. Si, au milieu de cette prospérité naissante, l'émigration apparaît encore, d'une part, elle est entièrement spontanée; de l'autre, elle a le plus souvent un intérêt commercial pour objet.

II.

On a dit que l'Europe a été le théâtre des émigrations les plus intéressantes, les plus dignes des recherches de l'historien, des méditations de l'homme d'État. Peut-être cette opinion n'est-elle fondée que sur notre connaissance imparfaite des émigrations des autres parties du monde. Ce qui est certain, c'est qu'au moins dans les temps modernes, c'est l'Europe qui a le plus fait pour la civilisation des anciens et des nouveaux continents. C'est de son sein que sont sortis les nombreux essaims qui sont allés y développer les sources inépuisables de richesse dont la nature les a dotés. C'est le génie européen qui, en Amérique, en Afrique, en Asie, en Océanie, a réalisé ces merveilleuses conquêtes du travail auxquelles nous assistons, conquêtes opérées le plus souvent sans violence, acceptées sans représailles, et marquées au sceau d'un progrès illimité.

Les plus anciens et les plus importants mouvements de population que l'histoire signale en Europe, sont ceux des Phéniciens, des Carthaginois, des Grecs, puis des Romains. Les principales colonies, fondées par les Phéniciens, ont été le fruit des émigrations de ce peuple dans l'île de Chypre, à Memphis, dans la Sicile occidentale et sur la côte d'Afrique. Carthage fut, sur ce point, leur création la plus considérable. Devenue l'une des républiques les plus importantes du littoral africain, cette ville envoie, à son tour, ses généraux ou ses hommes politiques les plus éminents, fonder des colonies, d'abord parmi les Libyens nomades qui l'entourent, puis dans les pays que nous appelons aujourd'hui le Maroc et l'Algérie (sortes de stations maritimes destinées à faciliter son commerce avec l'Espagne), plus tard encore en Sardaigne. C'est là que sa mauvaise destinée devait lui faire rencontrer Rome.

On sait peu de choses sur l'origine des colonies carthaginoises; on a tout lieu de croire cependant qu'elles furent plutôt l'œuvre du gouvernement que d'émigrations

spontanées et libres. Il n'est pas douteux qu'elles étaient unies à la mère-patrie qui les faisait administrer par ses agents. Il était interdit aux étrangers, sous peine de mort, d'y pénétrer. Tout leur commerce extérieur devait passer par Carthage, qui surveillait leurs exportations et en garantissait la valeur. Ces dispositions sévères, reproduites plus tard à l'occasion des établissements européens dans certaines parties du monde, s'appliquaient-elles à la fois aux colonies commerciales et agricoles? Ou plutôt Carthage avait-elle à la fois des colonies des deux catégories? C'est un des points obscurs de l'histoire de la célèbre république.

Dans une conférence sur l'émigration, M. Gladstone (aujourd'hui chancelier de l'échiquier) s'exprimait ainsi devant ses auditeurs de la ville de Chester (13 novembre 1855) sur la grande aptitude du peuple grec aux entreprises de colonisation : « Il est un peuple fameux de l'antiquité qu'il ne faut jamais oublier quand on parle de colonisation; c'est le peuple grec. Il a eu, dans l'œuvre de la colonisation, un succès dont le secret a semblé longtemps s'être perdu avec lui. Son système n'était pas parfait; mais il était aussi bon que le permettait la nature des choses, aux jours de la prospérité du pays. La race hellénique était originairement une tribu complétement insignifiante, habitant la partie montagneuse de la Thessalie; mais cette tribu de quelques milliers d'hommes, par le fait de son indomptable énergie, s'est progressivement étendue dans toute la région placée entre son berceau et le Péloponèse. De là, elle a peuplé l'Archipel, puis une partie de l'Asie Mineure, où elle a fondé d'importantes cités; puis l'Italie du Sud. Les villes siciliennes, qui lui doivent leur origine, ont atteint un degré de prospérité et un chiffre de population qui paraissent incroyables de nos jours. Quel était le principe de ces heureux colonisateurs? Il peut se résumer en ceci : une complète liberté pour les nouveaux établis et le droit absolu de s'administrer eux-mêmes. La mère-patrie n'intervenait jamais, sans doute par suite, au moins en partie, de la difficulté des communications; mais aussi, et surtout parce que ses institutions politiques et administratives n'étaient pas assez avancées pour lui permettre de gouverner des possessions éloignées. Il faut tenir compte, en outre, de l'esclavage qui aggravait les difficultés du gouvernement intérieur, et ne lui laissait pas le loisir de se créer une politique coloniale. »

Les émigrations grecques se divisent en deux périodes. Pendant la première, que les historiens font remonter aux années 1120 et 1000 avant Jésus-Christ, elles eurent l'Asie Mineure (Anatolie moderne) pour point de destination à peu près exclusif. On sait que les établissements, auxquels elles donnèrent lieu, eurent un succès rapide. Milet, Samos, Éphèse et d'autres villes non moins importantes, étaient déjà des foyers de civilisation et de lumière, qu'Athènes, Sparte, Corinthe préludaient à peine à leurs brillantes destinées. La seconde période, généralement fixée aux années 650 à 350 avant notre ère, comprend les émigrations en Sicile et dans la Basse-Italie.

Quelles furent les causes de ces émigrations? Les opinions sont nombreuses sur ce point. Cependant on les attribue généralement : 1° aux troubles politiques; 2° à des invasions heureuses; 3° à un excès de population par rapport aux subsistances; 4° à des projets d'agrandissement conçus par les gouvernements.[1]

---

1. Sénèque l'Ancien a parfaitement caractérisé les causes principales des émigrations grecques ou romaines dans les lignes qui suivent : « *Non omnibus eadem causa relinquendi quærendique patriam fuit. Alios excidia urbium suarum, hostilibus armis elapsos, in aliena, spoliatos suis, expulerunt; alios domestica seditio submovit; alios nimia superfluentis populi frequentia et exonerandos vires emisit; alios pestilentia, aut frequens terrarum hiatus, aut aliqua intoleranda infelicis soli ejecerunt!* (*Cons. ad Helv.*, 6.)

M. Roscher cite (*Colonien und Auswanderung*) les faits suivants d'émigration comme dus à des invasions ou à des discordes politiques :

« Les établissements des Éoliens et des Ioniens sur les côtes d'Asie et dans les îles de la mer Égée ont été créés, dit-il, par les anciens maîtres du Péloponèse, lorsqu'ils durent se retirer devant les invasions des Héraclides venus du nord de la Grèce.... Quand, quelques siècles plus tard, la défaite des Messéniens assura la suprématie de Lacédémone, les plus indépendantes des races soumises se décidèrent à aller chercher, de l'autre côté de la mer, une patrie libre, et les conquérants eux-mêmes favorisèrent ce mouvement... Tarente paraît avoir été fondée par les *Parthéniens*, c'est-à-dire, par des enfants naturels de Sparte, auxquels le parti dominant de l'époque avait refusé la plénitude de leurs droits civils et politiques. Un refus de même nature paraît avoir déterminé l'expatriation des Locriens épizéphyriens. Il est également probable que Crotone et Sybaris doivent leur origine aux Périoques lacédémoniens, auxquels la mère-patrie refusait les droits complets de citoyen. La création de Syracuse est due à une famille considérable de la puissante aristocratie corinthienne des Bakchiades, qui s'était compromise politiquement au point de ne pouvoir rester à Corinthe. Les Messéniens opprimés se sont plus d'une fois réfugiés à Reggio et à Messine. » Complétons cette citation par le fait bien connu des Phocéens fuyant devant l'invasion perse, et allant fonder Marseille, sur les côtes méridionales des Gaules, et Vélia, en Italie.

M. Roscher prétend également que beaucoup d'émigrations furent déterminées par le sentiment religieux, c'est-à-dire, par des décisions d'un oracle ; et il cite, à ce sujet, cette phrase de Cicéron : *Quam Græcia coloniam misit sine Pythio, aut Dodonæo, aut Mammonis oraculo?* Il est possible que les gouvernements grecs, pour vaincre les résistances que rencontraient leurs projets de colonisation, aient eu recours à l'influence du sentiment religieux sur les masses ; mais, au fond, par suite du bon accord général entre eux et les oracles, ces derniers ne faisaient que prêter leur appui à des considérations exclusivement politiques ou économiques. Ce n'est que dans les temps modernes que l'on devait constater l'action positive du sentiment religieux sur l'émigration par le fait des persécutions dirigées contre les dissidents par les églises établies.

L'excès de population par rapport aux subsistances, qui ne se produit plus qu'accidentellement en Europe, à la suite de récoltes insuffisantes, grâce aux facultés d'approvisionnement que procure le commerce, se comprend, comme situation permanente, dans l'ancienne Grèce, où des régions peu fertiles et d'une faible étendue se trouvaient sans communication avec les pays voisins. La mauvaise organisation économique du pays, où le travail agricole et industriel était, en très-grande partie, entre les mains des esclaves, et où le salaire libre, tel que nous le connaissons de nos jours, n'existait pas, en obligeant l'État à nourrir une partie de la population, lui imposait, dans les temps de cherté, une charge énorme, dont il devait naturellement chercher à s'exonérer en provoquant de fréquentes émigrations.

Les projets d'agrandissement territorial ont pu aussi n'être pas étrangers aux mouvements extérieurs de population si fréquents dans l'ancienne Grèce. Ainsi, il est naturel de penser que le désir d'occuper un point militaire ou commercial important, soit pour étendre la puissance matérielle de l'État, soit pour tenir en bride une ambition voisine, soit, enfin, pour se relier à des centres de production ou de consommation considérables, ont dû, dans l'antiquité, comme de nos jours, susciter plusieurs de ces expatriations en masse, que l'État provoquait directement, ou encourageait de tous ses efforts.

Dans ces circonstances, les émigrations helléniques ne pouvaient avoir le caractère d'un acte individuel et spontané. C'était une société tout entière, avec ses chefs militaires et civils, qui se détachait de la mère-patrie et allait en faire revivre l'image sur la terre étrangère. L'insuffisance des moyens de transport et d'approvisionnement ne lui permettait pas, d'ailleurs, de s'en éloigner beaucoup. Le plus généralement, les émigrants se servaient de la voie de mer et s'arrêtaient sur les côtes, choisissant les rades naturelles les plus hospitalières et en même temps les plus accessibles, avec ce sûr instinct qui a révélé de bonne heure à la race grecque tous les secrets de la navigation et du commerce.

Quelle était la nature des rapports des colonies grecques avec le pays d'origine? D'après les autorités citées par Roscher, ces rapports avaient un caractère plus spirituel que matériel. Sans doute, elles vivaient sous leurs propres lois et s'administraient librement; mais elles n'oubliaient pas la mère-patrie. C'est ainsi qu'elles se faisaient représenter à ses grandes fêtes nationales ou religieuses, qu'elles recevaient ses délégués avec les plus grands honneurs, et témoignaient pour elle, dans toutes les circonstances et sous toutes les formes qui ne compromettaient pas le principe de leur indépendance, d'un véritable sentiment de piété filiale. Plus tard, au temps de la domination de Sparte ou d'Athènes, les colonies se rattachèrent (spontanément ou non) plus étroitement à la mère-patrie, et partagèrent leur destinée, bonne ou mauvaise. Mais cette observation s'applique surtout aux colonies qu'elle avait directement fondées.[1]

Les émigrations romaines ont eu un autre caractère et une autre destination. Lorsque l'oligarchie eut absorbé successivement presque toute la propriété immobilière et industrielle du pays, faisant cultiver ses terres, exploiter ses manufactures et vendre ses produits par ses innombrables esclaves, le reste de la société romaine tomba dans une misère profonde. Obligés de céder, à vil prix, leurs petites fermes à d'impitoyables créanciers, les plébéiens, que leur qualité de citoyen romain éloignait, d'ailleurs, du commerce et de l'industrie, n'eurent plus d'autre ressource que d'entrer dans l'armée. Mais les levées militaires ne pouvaient complétement absorber cette foule sans cesse croissante d'indigents, et bientôt Rome fut remplie d'une population turbulente, du sein de laquelle s'élevait, par intervalles, sous l'influence de quelque meneur ambitieux, un cri violent contre la loi agraire et la demande d'un partage entre les pauvres des vastes et quelquefois stériles domaines du patriciat. On peut considérer comme la cause véritable des dernières conquêtes romaines la nécessité de faire la plus grande place possible dans l'armée à cette démocratie aux abois. Le sénat conjurait ainsi la guerre civile par la guerre extérieure. Mais, lorsque, dans les intermittences de paix, les clameurs recommençaient contre la propriété, il partageait, entre les plus violents et les plus dangereux, le domaine de l'État, c'est-à-dire, les terres qu'il avait réservées à la république dans les provinces conquises. Une loi intervenait alors, qui consacrait cette répartition et envoyait les nouveaux propriétaires en prendre possession sous le nom de *colons militaires*. Les domaines ainsi répartis, étant habituellement situés sur la frontière des provinces

1. Rappelons que, dans l'antiquité, on distinguait deux catégories de colonies : 1° les *apochies* et les *cléruchies*, les premières libres, formées par des particuliers; les secondes fondées par l'État et placées plus ou moins directement sous sa main. Les colonies grecques créées du sixième au cinquième siècle avant notre ère appartiennent presque toutes à la seconde catégorie. Cela est vrai surtout de celles qui sont postérieures aux conquêtes d'Alexandre le Grand en Orient. Le système des apochies paraît avoir dominé chez les Phéniciens, celui des cléruchies chez les Carthaginois.

faisant face à l'étranger, cette prise de possession avait le double avantage de prévenir des difficultés intérieures très-graves, de mettre en valeur des terres considérables, et de garder contre l'ennemi les nouvelles annexions de la république. Les émigrations que déterminait ce partage différaient sensiblement, comme on voit, du système volontaire. Elles avaient une certaine analogie avec les recrutements d'émigrants qu'opèrent, de nos jours, en Europe, par l'intermédiaire de leurs agents, les gouvernements de l'Amérique du Sud. Ces colonies, connues sous le nom de *propugnacula imperii*, n'étaient point indépendantes comme celles de la Grèce. Elles vivaient du régime administratif de la mère-patrie, qui les faisait gouverner par ses agents. Toutefois, les Romains eux-mêmes distinguaient les colonies fondées par des émigrations particulières (*coloniæ ex secessione*) de celles que l'État avait directement fondées (*coloniæ ex consilio publico*). Mais il est certain que ces dernières étaient de beaucoup les plus nombreuses et les plus importantes.

III.

Le quatrième et le cinquième siècle de notre ère sont tout remplis du bruit de la chute du monde romain, sous l'effort des émigrations gigantesques du Nord. Du fond de cette même Germanie, qui fournit encore aujourd'hui à l'émigration européenne son plus fort contingent, vaste et inépuisable pépinière d'hommes que la Providence tient toujours en réserve pour quelque grand dessein, on voit sortir, à cette époque, comme une sorte de marée humaine qu'une puissance mystérieuse pousse dans la direction de la ville éternelle. Ce fut, si l'on veut, la lutte de la civilisation et de la barbarie, mais de la barbarie féconde et puissante. Telles les inondations de certains fleuves d'Orient, qui, en couvrant du plus fertile limon le sol qu'elles ont dévasté, préparent les riches récoltes de l'avenir.

La lutte terminée, il se fait, sous la main puissante de Charlemagne, un mouvement énergique de concentration qui reproduit, un instant, l'image de la domination romaine. Grâce à la vaillante épée du héros frank, les émigrations s'arrêtent et un premier travail d'assimilation s'opère. Mais le grand empire carlovingien s'étant divisé sous le sceptre de ses débiles successeurs, les invasions reprennent leur cours. Ce sont alors comme de nouvelles alluvions, comme de nouvelles *couches* de peuples sous lesquelles les races primitives sont menacées de disparaître entièrement. Toutefois, il ne devait point en être entièrement ainsi, ou, du moins, de ce mélange de populations d'origine diverse, devaient sortir des nationalités nouvelles, réunissant les aptitudes les mieux appropriées aux destinées que leur réservait la Providence.

A l'élément germanique, scythe ou pannonien, succède, dans les immigrations européennes armées, l'élément asiatique. Des expéditions sarrasines débarquent sur les côtes de la Sicile, de l'Italie et de l'Espagne. Après des établissements de courte durée dans les deux premiers pays et quelques expéditions sans succès en France, les nouveaux envahisseurs concentrent leurs efforts sur l'Espagne et y fondent un empire qui résistera jusqu'au seizième siècle aux attaques des rois catholiques.

Cependant les germes des États européens se sont déjà dessinés, et un nouveau travail d'appropriation a commencé, lorsque, du fond du golfe de Bothnie, une nuée de Scandinaves, connus sous le nom de Normands (*Normen*), se répand sur les côtes de l'Europe occidentale. Les uns, simples forbans, ne quittent leurs rapides navires que pour de courtes expéditions sur les bords de la mer; les autres, véritables colons, pénètrent plus avant dans les terres, cherchant à s'établir dans les provinces maritimes.

La plupart de ces irruptions, nous le répétons, étaient de véritables immigrations à main armée, les guerriers, c'est-à-dire, tous les hommes en état de porter les armes, entraînant après eux les femmes, les vieillards, les enfants et les images des dieux. A quelles impulsions obéissait cette masse de barbares en perpétuelle expédition, les Franks, les Goths, les Huns, les Sarrasins, les Normands? En l'absence de documents historiques précis, on ne peut expliquer leurs mouvements que par des dissentiments intérieurs ou l'insuffisance des subsistances. Il est, d'ailleurs, facile de comprendre que plus les peuples se rapprochent de la vie nomade, plus leurs migrations sont faciles, la *patrie* n'existant pas encore pour eux. Simples agglomérations de tribus, poursuivant souvent des buts distincts, leur disjonction s'opère sans effort et leur séparation sans regret.

L'Europe était à peine remise de ces chocs réitérés entre les races assises et les races en quête d'un établissement définitif, qu'à son tour, pleine du sentiment de sa jeune force, elle s'apprêtait à déborder sur le foyer de l'une des plus formidables invasions qu'elle ait eu à combattre, l'Orient.

Les croisades ont, en effet, bien moins le caractère d'une guerre que d'une vaste émigration armée allant s'établir sur les lieux où s'accomplirent les grands mystères de la foi catholique. Les premiers croisés fondèrent, comme on sait, le royaume militaire de Jérusalem. La défense de ce royaume, qui se composait de trente à quarante colonies d'origine européenne, contre les attaques incessantes des Arabes, détermina les expéditions ultérieures. On n'a pas oublié qu'elles se renouvelèrent jusqu'à ce que l'Europe, épuisée d'hommes et d'argent, sentît enfin la nécessité de réparer, par la paix et le travail, des pertes énormes et sans résultat.

Depuis cette époque jusqu'à la découverte du Nouveau-Monde, nous n'avons à signaler, en Europe, aucun mouvement extérieur de quelque importance.

IV.

Au seizième siècle, la découverte, par de hardis explorateurs, d'un continent d'une étendue supérieure à celle de l'Europe, détermine cette fièvre d'expatriation qui n'a cessé, jusqu'à nos jours, d'y pousser les populations de l'Ancien-Monde. Elle n'eut d'autre mobile, au début, que l'exploitation des mines d'or et d'argent de l'Amérique du Sud. «.... Il ne faut pas chercher ailleurs, dit M. Gladstone, que dans l'amour de l'or, la cause des migrations qui ont peuplé les nouveaux continents. C'est l'*auri sacra fames* qui a suscité de l'Italie, de l'Espagne, de la France, de l'Angleterre, du Portugal, ces aventuriers pleins de vaillance auxquels on doit la fondation, au milieu d'incroyables dangers, de la puissante république de l'Amérique du Nord et des États de l'Amérique du Sud. Il est certain que, sans cette puissante amorce, la colonisation de ces vastes continents n'eût peut-être jamais eu lieu. Si l'on avait dit, en effet, aux chefs des premières expéditions qu'ils allaient dans un pays où, au lieu des métaux précieux qu'ils attendaient, ils ne trouveraient que labeur et misère, pas un n'eût quitté le foyer paisible de la patrie.»

S'il est vrai que la recherche des mines d'or et d'argent joua tout d'abord le premier rôle dans ce mouvement, l'intérêt des gouvernements, pleins du sentiment exagéré des avantages pour la mère-patrie de la possession d'un grand empire colonial, lui donna plus tard une impulsion décisive. Sans cette intervention, il n'est pas douteux que l'œuvre de la colonisation eût rencontré les plus grandes difficultés. Déjà, en effet, vers la fin du dix-septième siècle, le découragement était complet; le rêve avait fait place à la réalité; les trésors prétendus inépuisables s'étaient évanouis; les

pays réputés enchantés s'étaient manifestés sous leur véritable aspect. Le plus grand nombre des émigrants avait succombé, les uns dévorés par le climat ou la misère, les autres tombés sous le fer des indigènes. Quant à ceux qui avaient survécu, ils n'avaient pu, en l'absence de tout moyen de retour, se créer des moyens d'existence (toujours précaires d'ailleurs), qu'au prix des plus grandes privations et d'un labeur opiniâtre. Ces faits avaient transpiré en Europe, et les populations désillusionnées s'étaient de nouveau rattachées au sol natal, lorsque les émigrations officielles prirent la place de la colonisation libre et spontanée.

Nous arrivons à la fin du dix-huitième siècle. Des guerres meurtrières, provoquées, au début, par l'intention de l'Europe d'imposer sa volonté à un grand pays en voie de rénovation politique et sociale, continuées, plus tard, par l'esprit de conquête et les inévitables représailles qu'il entraîne, enchaînent, plus que jamais, les peuples à leurs foyers, ou ne les en font sortir que pour aller rendre, sur son propre territoire, à un ennemi longtemps victorieux, les maux dont ils ont souffert sur le leur. Pendant toute cette période, c'est-à-dire, de 1792 à 1815, l'émigration européenne est insignifiante. Mais la paix renaît, et, avec elle, revient ce besoin d'expansion, d'irradiation, qui semble être, pour les peuples, le résultat du bien-être et de la prospérité. La guerre avait, d'ailleurs, créé des goûts, des habitudes, des situations incompatibles avec la paisible activité de l'ère nouvelle créée par les traités de 1815. A cette époque, en outre, le monde colonial a grandi; il a triomphé des périls de l'acclimatation, du défrichement et de l'hostilité des indigènes. Il s'est élevé à la hauteur d'une société régulière; l'ordre y règne; l'agriculture, l'industrie et le commerce y sont florissants. Instruits par la guerre de l'indépendance américaine, les gouvernements européens ont desserré les liens qui les rattachaient trop étroitement à leurs colonies. D'autres indépendances se préparent, qui ouvriront l'Amérique du Sud au capital et au travail européen. Ce n'est pas tout : les moyens de communication sont devenus plus nombreux et plus sûrs; la mer est libre, et bientôt un rapide développement donné aux marines commerciales, abaissera sensiblement les prix des transports. Encore quelques années, et l'application de la vapeur à la navigation leur donnera plus de régularité, de vitesse et de sécurité. Ainsi sollicitée par un concours de circonstances spéciales, l'émigration reprend son cours dès 1816. Ce mouvement est favorisé, en ce qui concerne l'Allemagne, d'un côté, par des modifications libérales à la législation relative à l'expatriation ; de l'autre, par une série de mauvaises récoltes (1816-1818), qui ont aggravé, outre mesure, les privations que vingt années de guerre ont imposées au pays.

A ces causes d'abandon du sol natal viennent plus tard s'en joindre d'autres. Des sociétés de colonisation se forment, soit sous l'inspiration de l'intérêt privé, soit sous l'influence de sentiments religieux ou politiques. Ces compagnies (dont on rencontre les premières traces de 1818 à 1820) ne tardent pas à prendre, à l'instigation des gouvernements de l'Amérique du Sud, que les difficultés de la traite obligent à rechercher le travail libre, une grande importance. Les désillusionnements de 1830 et de 1848, compliqués des crises économiques qui suivent toujours les révolutions même les plus justes; dans l'intervalle, des mesures sévères prises, en Allemagne, contre les sectes socialistes et communistes, et même contre de simples associations religieuses (les Séparatistes, les Memnonites, les Rappistes, etc.); les chertés de 1846-1847; l'organisation de nombreuses sociétés d'assistance pour les émigrants à la fois en Europe et en Amérique; les mesures de protection prises directement par les gouvernements des pays d'origine et de destination; la formation de puissantes

compagnies de navigation qui abaissent le prix du transport au niveau des plus modestes économies; la prospérité extraordinaire des États-Unis, combinée avec le double attrait, dans ce pays vraiment privilégié, du taux élevé du salaire et du bas prix de la terre; enfin, la découverte des gîtes aurifères, tous ces événements, simultanés ou successifs, ont fait, depuis, de l'émigration, un fait régulier, normal, permanent, qui a pris place parmi les phénomènes économiques et sociaux les plus considérables de notre temps.

V.

Les peuples qui ont fourni, fournissent encore en ce moment et fourniront probablement toujours le plus fort contingent à l'expatriation européenne, sont les peuples d'origine germanique, les Allemands et les Anglo-Saxons. En dehors des conditions spéciales, qui peuvent contribuer à déterminer, chez les premiers, cette étrange disposition à chercher une patrie toujours nouvelle, telles qu'une mauvaise organisation du travail, l'abus de la réglementation et de l'ingérance, particulièrement en ce qui concerne l'industrie, l'application exclusive de la propriété, au moins dans certains États, à une classe privilégiée, il existe, chez les populations d'outre-Rhin, une tendance instinctive, irrésistible, en quelque sorte congénitale, à s'étendre, à rayonner, à porter dans le monde entier leur calme et persévérante activité. Elles semblent obéir, à leur insu, à une force supérieure et providentielle qui les conduit partout où l'œuvre de la civilisation réclame de longs efforts, des sacrifices prolongés, un déploiement inusité de la force morale et physique, de l'esprit de sacrifice et de résignation.

A ces points de vue, les Allemands sont les premiers colons du monde, car ils ont, au plus haut degré, cette héroïque confiance dans l'avenir, grâce à laquelle on travaille, avec une constance infatigable, à des résultats lointains et incertains. Lorsque la ressource de l'émigration transatlantique leur manquait, ils appliquaient à leurs voisins, avec une patience et une ténacité incroyables, cette puissance de pénétration et d'absorption, qui les pousse presque involontairement à implanter partout leur vivace nationalité. Et voyez combien leurs progrès ont été rapides ! Ils ont envahi la Pologne, et déjà le duché de Posen, la Galicie et les autres provinces de l'ancienne patrie de Kosciusko comptent autant d'Allemands que de Slaves. Ils ont envahi les duchés scandinaves, le Holstein et le Schleswig, et déjà l'élément scandinave recule devant eux. Ils tentent à dominer dans les provinces russes de la Baltique. Ils ont profondément pénétré dans la Hongrie, et, en ce moment, ils descendent lentement les deux rives du Danube, jalonnant la route d'établissements coloniaux, qui iront rejoindre un jour, par une série ininterrompue de stations, ceux qu'ils ont déjà fondés depuis longtemps en Crimée. Ils ont laissé dans l'Europe occidentale des traces indestructibles de leur passage. La Hollande est leur œuvre; les populations flamandes de la Belgique leur appartiennent; ils règnent dans les deux tiers de la Suisse. En France, ils se débattent encore, dans l'Alsace et la Lorraine, quoique sans espoir de succès, contre l'assimilation française; et si, comme ils doivent s'y attendre, ils succombent définitivement, ils auront d'avance pris leur revanche en nous envoyant, chaque année, par centaines, l'élite de leurs ouvriers de la petite industrie. Ces derniers abondent, en effet, dans nos principaux centres de population, où ils font une concurrence redoutable à nos nationaux.

Toutefois, l'émigration germanique est essentiellement agricole; c'est par la culture du sol qu'elle s'empare des pays nouveaux où elle aborde. Elle a, depuis quinze siècles, échangé contre la charrue, l'épée des Genséric et des Attila. Aujourd'hui,

elle ne détruit plus; elle produit, elle féconde, elle vivifie. On ne la fuit plus; on ne tremble plus devant elle; on n'envoie plus au-devant de ses légions victorieuses les prêtres les plus vénérés, pour les supplier de retourner sur leurs pas; on la sollicite, on l'appelle à grands cris, on l'allèche par les offres les plus séduisantes. L'agriculture, voilà sa force! c'est là qu'elle déploie ces éminentes qualités de persévérance et d'énergie qui sont les éléments de son succès. Peut-être réussirait-elle également dans les autres branches de l'activité humaine; mais les capitaux lui manquant et la terre lui étant offerte ou gratuitement ou à bas prix, c'est sur le sol qu'elle concentre le plus généralement sa puissance créatrice.

La race anglo-saxonne a des qualités analogues, qui s'expliquent par la communauté de leur origine. Mais, moins souple, moins endurante, moins disposée à accepter, même provisoirement, la domination d'autrui, elle ne déploie son activité que dans les pays qui lui appartiennent ou lui ont appartenu et où elle règne encore par les mœurs, la langue, les institutions, par le génie enfin.

Dans l'émigration du Royaume-Uni, c'est l'élément irlandais (celtique) qui domine. Viennent ensuite, dans un rapport à peu près égal à la population, les Écossais, puis les Anglais. L'émigration irlandaise est nécessiteuse; elle accepte, sur la terre étrangère, tous les travaux qui lui sont offerts. Elle s'emploie surtout utilement aux travaux publics (établissement de canaux, de chemins de fer) et, sous ce rapport, elle a rendu d'incalculables services aux États-Unis. En dehors de ces travaux, elle recherche le séjour des villes, où elle s'occupe utilement dans la grande et la petite industrie et, au besoin, dans la domesticité. Race laborieuse, mais intempérante, ignorante, crédule, violente, elle n'offre pas, dans les pays où elle s'établit, toutes les garanties désirables d'ordre et de paix intérieure.

L'émigration anglo-écossaise se recrute surtout parmi des petits fermiers et des petits marchands ou artisans. Elle doit, en grande partie, son origine aux conséquences du droit d'aînesse qui, jusque dans les classes inférieures de la société, laisse aux puînés le soin de leur avenir. Toutefois, elle n'est pas indigente. Il est rare, en effet, que les parents ne viennent pas en aide à leurs enfants qui s'expatrient, par des dons manuels en rapport avec leur fortune.

L'Anglo-Écossais n'est le plus souvent, sur la terre étrangère, ni cultivateur ni journalier, encore moins domestique. Il est ou fermier ou commerçant, soit pour son compte, soit comme consignataire. On le trouve souvent, comme chef de travaux, dans de grandes entreprises industrielles, ou comme commis principal dans les compagnies financières. Ouvrier, c'est dans les mines ou dans les manufactures analogues à celles qui dominent en Angleterre, qu'il se rencontre en plus grand nombre. Actif, entreprenant, laborieux, persévérant, honnête, incomparablement plus sobre et plus tempéré que l'Irlandais, il est accueilli partout avec empressement et trouve sans peine à s'occuper.

S'il fallait en juger d'après les renseignements officiels sur l'émigration européenne aux États-Unis, la France viendrait immédiatement après l'Allemagne et l'Angleterre, au point de vue du nombre de ses émigrants, dans cette partie du monde. Mais nous craignons que les documents fédéraux n'attribuent, par erreur, à notre pays tous les émigrants embarqués dans nos ports. A. Legoyt.

(*La fin au prochain numéro.*)

Le gérant, O. Berger-Levrault.